



ADP se classe parmi les rares sociétés au monde avec un agrément de ses règles BCR (Binding Corporate Rules ou règles d'entreprise contraignantes) pour la protection des données dans les 28 pays membres de l'Union Européenne.

ROSELAND, N.J., 28 février 2018 – ADP® a aujourd'hui annoncé avoir reçu l'approbation des 28 autorités de protection des données de l'Union européenne (EU) pour mettre en œuvre les Binding Corporate Rules (BCR ou Règles d'entreprise contraignantes) aussi bien comme responsable du traitement que du contrôle des données. À ce jour, seules quelques entreprises internationales ont obtenu cet agrément. Cette reconnaissance signifie qu'ADP mettra en œuvre les normes les plus élevées en matière de protection des données comme responsable du traitement des données de ses clients ainsi qu'en tant que contrôleur des données personnelles de ses collaborateurs et autre partenaires.

Les règles BCR ont été conçues par la Commission Européenne afin de permettre aux sociétés multinationales, aux organisations internationales et aux groupes d'entreprises d'effectuer des transferts de données personnelles entre organisations, par-delà les frontières conformément aux lois européennes sur la protection des données.

« À chaque étape, nous prenons très au sérieux la protection de la confidentialité des informations personnelles de nos clients et de nos collaborateurs : nous définissons, développons et affinons nos produits et mettons en place les règles qui régissent la collecte et la gestion des données au quotidien » a déclaré Carlos Rodriguez, Président et CEO d'ADP. « La mise en œuvre de BCR ou Règles d'entreprise contraignantes démontre notre engagement à protéger les données personnelles conformément aux normes en vigueur dans l'UE, quel que soit le lieu où ces données européennes sont traitées, consultées ou hébergées. »

En adoptant des Règles d'entreprise contraignantes, ADP :

- Respecte ses propres BCR sous la supervision permanente de sa principale autorité de surveillance (autorité néerlandaise de protection des données).
- Aide ses clients à répondre aux normes les plus élevées requises par l'UE.
- Propose à ses clients des solutions répondant aux besoins de leurs sociétés multinationales, avec une clarté et une cohérence accrue découlant de l'adoption d'une norme mondiale unique.
- Offre à ses clients un niveau de gouvernance supplémentaire sur la protection de leurs données.

Pour respecter ces normes, ADP a mis en place un Privacy Leadership Council (conseil en charge de la protection de la vie privée) composé de professionnels issus de diverses disciplines : responsables des fonctions liées à la protection des données, la gouvernance, le juridique, la conformité et les services support. Ces dirigeants jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation à l'importance de la confidentialité au sein d'ADP, tandis que responsables désignés assument la responsabilité de la gestion du traitement contrôlé des données personnelles dans chaque business unit et fonction d'ADP.

Chaque jour, des milliers de sociétés multinationales et de salariés dans le monde font confiance à ADP pour le traitement et le contrôle de leurs données personnelles les plus sensibles. En tant que responsable du contrôle de données respectant les règles BCR, ADP a été reconnu par les régulateurs européens en tant que dépositaire de données fiable et responsable, dans une nouvelle ère de gouvernance européenne en matière de protection des données.

À propos d'ADP :

De puissantes technologies avec une touche d'humanité. Les entreprises du monde entier, quels que soient leur secteur ou leur taille, tirent parti des solutions basées sur le Cloud et des connaissances des experts d'ADP, afin de les aider à libérer le potentiel de leurs collaborateurs. Ressources humaines, gestion des temps et des activités, paie, conformité : travaillons ensemble pour construire une meilleure performance collective. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.fr.adp.com

Service de presse ADP Rumeur Publique

Romain Spinazzé - Tél : 01 82 28 37 25

Yohan Bisson - Tél : 01 55 74 84 99

E-mail : adp@rumeurpublique.fr

ADP, son logo et ADP Research Institute® sont des marques déposées d'ADP, LLC. ADP A more human resource est une marque de service d'ADP, LLC. Toutes les autres marques et marques de service appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Copyright © 2018 ADP, LLC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.